

(d'abord sous la forme *bocerer*), comme le prouvent ces citations prises dans nos anciens auteurs :

(Bossier)

Tableaux, tapisseries eslevées et *bossées* d'or et d'argent. (Ronsard, 585.)

La nappe grande et large est couverte de plas Entaillez en burin, où s'enlevoient *bossées* Des Dieux et des Titans les victoires passées. (Idem, 902.)

(Bosseler)

Tous plains de nouz et *bocérés*. Fu li ars dessous et dessore.

(La Rose, 916.)

Aucunes fois aussi les os se cavent et *bossellent*, comme l'on voit aux pots d'estain et de cuivre. (Paré, XIII, I.)

Tels meubles sont jettés sur le pavé indiscrettement, où ils se *bossellent* et percent. (Oliv. de Serres, 182.)

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi du moins que je le présume, *bossier* tomba en désuétude ; et, comme s'il eût été dans la destinée de *bosse* d'avoir toujours à la fois deux verbes pour dérivés, on lui en créa un troisième, *bossuer*, que je trouve pour la première fois dans Cotgrave (1660), et qui a figuré depuis dans la plupart des dictionnaires avec le sens restreint de faire des bosses à des vases de métal.

Mais *bosseler* n'a pas cessé pour cela de s'employer, car l'Académie, gardienne de l'usage, admet encore *bosseler* dans le sens de *bossuer*, et surtout avec le pronom personnel. D'où je conclus que, sans risquer de commettre une faute, on peut, sous l'égide de cette grande autorité, dire aussi bien *bosseler une cafetière* que *bossuer une cafetière*.

Cependant, je ne crois pas que ces deux expressions se vaillent ; à mon avis, *bosseler* l'emporte de beaucoup sur *bossuer*, pour les raisons que voici :

1o Tous les verbes qui appartiennent aux substantifs en *osse* ayant été formés directement de ces substantifs, le verbe *bossuer*, formé de l'adjectif *bossu*, contre l'analogie, ne peut être considéré comme une bonne expression.

2o *Bosse* ayant aussi le sens de enfoncure, *bosseler* signifie naturellement faire des enfoncements ; mais *bossuer*, formé de *bossu*, qui implique seulement l'idée de prééminence, ne signifie que par convention faire des bosses en creux ; sa vé-

ritable signification, c'est faire des bosses en relief.

3o *Bosseler* a fourni les dérivés que peut avoir un verbe ; *bossuer*, lui, n'a pu en donner aucun, de sorte qu'après avoir dit, par exemple : je viens de *bossuer* cette timbale, on est obligé dire : la *bosselure* n'est pas grave, anomalie qui n'existe point avec *bosseler*.

(*Courrier de Vaugelas*, vol. V, p. 20.)

## VARIETES

*La date de Pâques.*—L'an dernier, le jour de Pâques tombait le 29 mars, date relativement rapprochée.

La date la plus rapprochée ne pourrait être le 22 mars, et cela dans le cas où la lune prendrait son plein le 21, et que cette date se trouverait un samedi.

La réunion de ces circonstances se rencontre très rarement : elle n'a eu lieu que trois fois depuis l'ère chrétienne, en 1093, 1761 et 1867 ; elle se renouvellera en 1980, 2070 et 2144.

D'un autre côté, Pâques ne tombe jamais après le 25 avril ; mais il peut coïncider avec cette date, et c'est ce qui est arrivé dans les années 1666, 1734 et 1886.

Les calculs faits démontrent aussi que la chose se répètera dans le prochain siècle en 1944.

La date de Pâques n'est pas fixe, comme on le voit, et cette fête est mobile, conformément à un décret du concile de Nicée, tenu en 325. Ce concile a décrété que la fête de Pâques serait mobile et célébrée chaque année le premier dimanche après la première lune qui suivrait l'équinoxe du printemps.

Elle tombe le plus tôt le 18 mars et le plus tard le 22 avril.

Cette année, la fête de Pâques tombe le 17 avril.

\* \* \*

*La France cléricale.*—Il y a aujourd'hui en France 56,000 ecclésiastiques, dont 90 évêques, 182 vicaires-généraux, 751 chanoines, 130 secrétaires d'évêché, 3,397 curés inamovibles, 29,752 desservants,